

Déclaration de conformité

Kempfi Oy, sise à l'adresse indiquée ci-dessous, déclare sous sa seule responsabilité que le produit détaillé ci-dessous et visé par cette déclaration est conforme aux critères de protection de la directive européenne sur la compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/UE, aux critères essentiels en matière de santé et de sécurité de la Directive basse tension 2014/35/UE, les exigences en matière d'écoconception applicables aux produits énergétiques Directive 2009/125/CE avec réglementation (UE) 2019/1784, et à la Directive 2011/65/UE relative aux restrictions d'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Nom du produit	N° du produit
Kempact 253R	6402530
Kempact 323R	6403230
Kempact 253A	6412530
Kempact 323A	6413230
Kempact 253RMV	641253003
Kempact 323RMV	640323003
Kempact 253AMV	641253003
Kempact 323AMV	641323003

Description du produit : Matériel de soudage à l'arc

Les produits mentionnés ci-dessus sont conformes aux normes EN et CEI suivantes.

EN CEI 60974-1:2018+A1	Matériel de soudage à l'arc – Partie 1 : Sources de courant de soudage
Écoconception EN CEI 60974-1:2022+A11	Matériel de soudage à l'arc – Partie 1 : Sources de courant de soudage + Annex M
EN CEI 60974-5:2019	Matériel de soudage à l'arc – Partie 5 : Dévidoirs
EN CEI 60974-10:2020	Matériel de soudage à l'arc – Partie 10 : Critères relatifs à la compatibilité électromagnétique (CEM) • L'équipement est conforme aux limites de classe A



Lahti 11.1.2023

Ville Vuori
Directeur Général